

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**PIEGE LAURAGAIS MALEPERE**  
**SEANCE DU 29/10/2024**

DEL-29102024-19

Date de convocation :  
14/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 octobre à 18 heures 00, le Conseil communautaire Piège Lauragais Malepère, légalement convoqué, s'est réuni à Saint Julien de Briola, sous la présidence d'André VIOLA, Président.

Nombre de conseillers :

- en exercice: 62
- présents: 42
- procurations: 3
- votants: 45

**PRESENTS :** Loïc ALBERT, Didier ALRIC, Francis ANDRIEU, Brice ASENSIO, Marie-Hélène BOYER, Bernard BREIL, Christian BRUSTIER, Thierry CADENAT, Régis CALMON, André CATHALA, Pierre CAZAL, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Jérôme DARFEUILLE, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Jean-Marc ESTREM, Jean Henry FARNE, Claudie FAUCON MEJEAN, Magali FRECHENGUES, José FROMENT, Dominique FROMILHAGUE, Denis JUIN, Maryse LALA LAFFONT, Éric LANNES, Philippe LANNES, Catherine LASSALLE, Christian LUCATO, Jean-Christophe MARIO, Anne-Marie MAZIERES, Paul PAINCO, Aurélien PASSEMAR, Gilles PORTES, Michel PUJOL, Pascale RASTOUIL, Alain ROUQUET, Jean-Baptiste SARDA, Serge SERRANO, Christine SOULE LOCHON, Rachel STREMLER, Pierre VIDAL, Estelle VILESPY, André VIOLA.

Date de publication :

.....

*Formant la majorité des membres en exercice*

**REPRESENTES :** Muriel DENUC GUICHET par Jérôme DARFEUILLE, Florian GRIMMONPRE par André CATHALA, Hélène MARTY par Bernard BREIL.

**ABSENTS :** Bruno BERTRAND, Régis BRUTY, Sarah DANJOU, Florence FOURRIER, Michel GALANT, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Jean-François IMBERT, Bernard JUILLA, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Benjamin PEYRAS, Roselyne RIOS, Françoise RODE, Florence SCIAU, Floréal SOLER, Yolande STEENKESTE.

**Secrétaire de séance :** Catherine LASSALLE

**OBJET : Demande de subvention de fonctionnement et d'investissement pour l'entretien et le balisage des sentiers de randonnées et leurs équipements auprès du Département**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère,

**Considérant** que la communauté de communes via son office de tourisme intercommunal est compétente pour l'entretien, le balisage des sentiers de randonnées communautaires et leurs équipements,

**Considérant** les besoins annuels observés pour la bonne pratique des sentiers de randonnée communautaires,

Certifié exécutoire pour avoir été :

- transmis au contrôle de  
légalité le: .....

- publié le: .....

Il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à solliciter auprès du Département de l'Aude une subvention en fonctionnement et une subvention en investissement à hauteur de :

- 50% des travaux projetés pour l'entretien et le balisage
- 60% pour la maintenance et le remplacement des équipements usagers

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le

ID : 011-200035707-20241029-DEL\_29102024\_19-DE

<b>ENTRETIEN ET BALISAGE 2025</b>				
<b>Dans le cadre du Marché de prestation de services :</b>				
<b>Entretien, balisage et aménagement des sentiers de randonnée d'intérêt communautaire et territorial de la Communauté de Communes Piège Lauragais Malepère 2023-2025</b>				
<b>Lot n° 1 TRAVAUX D'ENTRETIEN</b>				
<b>Tranche 1 ferme</b>				
Sentiers inscrits au PDIPR	Entreprise lauréate du marché	Montant HT	Subvention au Département (50%)	Auto-financement (50%)
Circuits du site VTT FFC Les Vallons de l'Autan	Entreprise Alzonne Aménagement & Nature	24 012.99 €	12 006.49 €	12 006.49 €
Sentiers de petite randonnée				
Sentiers de grande randonnée				
<b>Lot n° 1 TRAVAUX D'ENTRETIEN</b>				
<b>Tranche 2 optionnelle</b>				
Sentiers inscrits au PDIPR	Entreprise lauréate du marché	Montant HT	Subvention au Département (50%)	Auto-financement (50%)
Circuits du site VTT FFC Les Vallons de l'Autan	Entreprise Alzonne Aménagement & Nature	15 431.19 €	7 715.60 €	7 715.60 €
Sentiers de petite randonnée				
Sentiers de grande randonnée				
<b>Lot n° 2 TRAVAUX DE BALISAGE</b>				
Sentiers inscrits au PDIPR	Entreprise lauréate du marché	Montant HT	Subvention au Département (50%)	Auto-financement (50%)
Circuits du site VTT FFC Les Vallons de l'Autan	Entreprise Alzonne Aménagement & Nature	664.10 €	332.05 €	332.05 €
Sentiers de petite randonnée				
Sentiers de grande randonnée				
<b>Lot n° 3 ENTRETIEN MOBILIER</b>				
Sentiers inscrits au PDIPR	Entreprise lauréate du marché	Montant HT	Subvention au Département (50%)	Auto-financement (50%)
Circuits du site VTT FFC Les Vallons de l'Autan	Entreprise Alzonne Aménagement & Nature	2 349.76 €	1 174.88 €	1 174.88 €
Sentiers de petite randonnée				

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Sentiers de grande randonnée		Publié le		
		ID : 011-200035707-20241029-DEL_29102024_19-DE		
<b>TOTAL</b>		<b>42 458.04 €</b>	<b>21 229.02 €</b>	<b>21 229.02 €</b>

<b>REPLACEMENT MOBILIER USAGÉ 2025</b>				
Travaux, itinéraire inscrit au PDIPR	Entreprise retenue	Montant HT	Subvention au Département (60%)	Auto-financement (40%)
« Les Dédales du Temps » remplacement du panneau n°6	DDP Stratimage	86.59 €	51.95€	34.64 €
« Le sentier des orchidées » remplacement de panonceaux	Paléoscènes	1 040.00 €	624.00 €	416.00 €
PPO « Les bois de Villasavary » modification cartographique et achat borne n°34	Cap Orientation	148.00 €	88.80 €	59.20 €
« Les vallons de l'Autan » achat de balises VTT	Intertrace	344.60 €	206.76 €	137.84 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 619.19 €</b>	<b>971.51 €</b>	<b>647.68 €</b>

### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

*à l'unanimité des membres présents*

**APPROUVE** le plan de financement ci-dessus proposé.

**SOLLICITE** une subvention de fonctionnement au Département de l'Aude à hauteur de 50% pour l'entretien et le balisage des sentiers de randonnées dont le montant s'élève à 21 229.02€.

**SOLLICITE** une subvention d'investissement au Département de l'Aude à hauteur de 60% pour le remplacement du mobilier abîmé dont le montant s'élève à 971.51 €.

**AUTORISE** le président à réaliser les demandes de subventions et à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,

**Catherine LASSALLE**  
Secrétaire de séance

**André VIOLA,**  
Président

